

# L'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU)

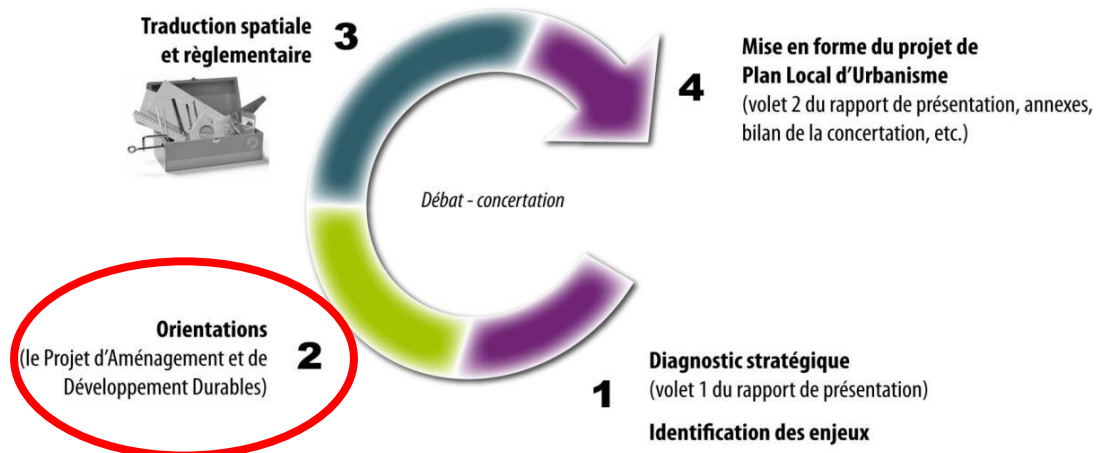


Le Conseil Municipal a prescrit, le 24 octobre 2014, la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU permettra de répondre aux besoins des habitants, d'intégrer les évolutions de la réglementation et de réfléchir à des projets pour notre commune.

Les réflexions se sont poursuivies depuis cette date. **La réunion publique du 13 octobre** dernier a permis de vous présenter les enjeux du territoire, mais également le projet politique qui sert de fondation à la traduction réglementaire à laquelle nous travaillons actuellement.

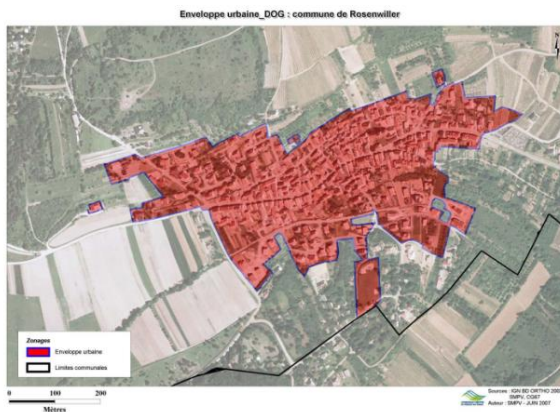
## Les phases d'études du PLU

### LES ETAPES DE L'ELABORATION DU PLU



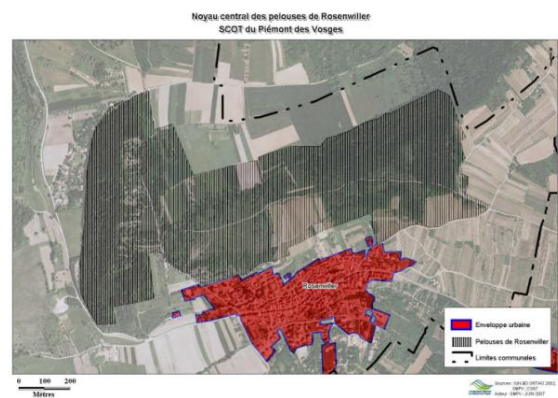
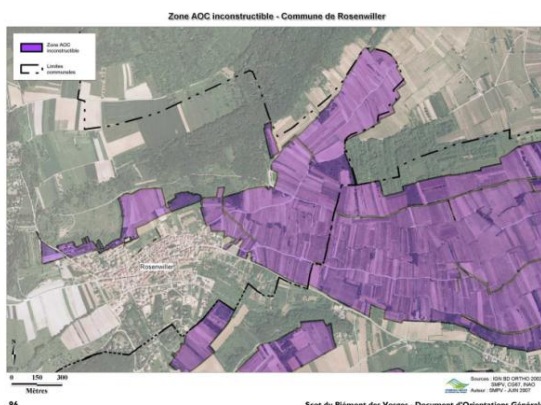
Ci-dessus, les étapes d'élaboration du projet de PLU et son état d'avancement.

## Les contraintes principales de développement



Le **Schéma de Cohérence Territoriale du Piémont des Vosges** (SCOT) est élaboré à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes et donne les éléments de **cadre** que la commune de Rosenwiller doit respecter.

- Favoriser le renouvellement urbain
- Respecter l'enveloppe urbaine définie
- Préserver le tracé du Rosenmeer
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Protéger les zones AOC de toute construction
- Préserver les lisières forestières
- Les lignes de crêtes sont des secteurs de paysage sensibles



## Les grands objectifs du projet d'aménagement et de développement durables

### Favoriser l'attractivité du village

**Encourager** la création de nouveaux logements d'ici 2030

**Permettre** de nouveaux logements dans le village, en vérifiant la suffisance des réseaux (eau, assainissement, électricité...)

**Autoriser** les activités économiques dans le village

**Encourager** la création de logements de tailles et de types divers (propriété, location, appartements, maisons, ...)

**Prévoir** la création d'un secteur de lotissement d'habitation, comme c'est le cas dans le POS.

### Maintenir la qualité de vie et ses caractéristiques

**Pérenniser** l'utilisation des équipements de la commune, en particulier l'école, en permettant l'installation de familles dans le village

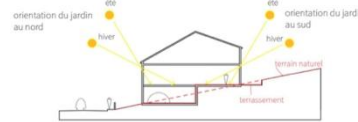
**Maintenir** des espaces de jardins et de vergers pour conserver le cadre de vie des habitants

**Permettre** la mise en valeur du bâti ancien, en respectant les formes urbaines et le bâti traditionnel qui font la qualité de Rosenwiller

**Laisser** les particuliers rénover et transformer le bâti existant, en répondant aux besoins en stationnement et en suivant les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France

### Garantir le respect de la topographie naturelle et favoriser les économies d'énergie

**Permettre** l'implantation de nouvelles constructions, en favorisant leur intégration dans la pente naturelle



**Valoriser** les possibilités d'utilisation des énergies renouvelables pour les nouvelles constructions

**Permettre** la rénovation énergétique des bâtiments

**Favoriser** les conceptions bioclimatiques et économes en énergie

### Respecter les espaces naturels et la biodiversité

**Eviter** l'étalement urbain et le développement de constructions isolées

**Mettre en valeur** les prairies et vergers, en limite de l'espace bâti, mais aussi au sein de celui-ci en tant qu'espaces de jardins et de respiration, en particulier sur les secteurs les plus pentus.

**Interdire** l'implantation de constructions isolées en zone AOC

**Respecter** les conventions d'espaces naturels sur les collines sèches

## Le paysage de Rosenwiller – des vues et des formes à préserver



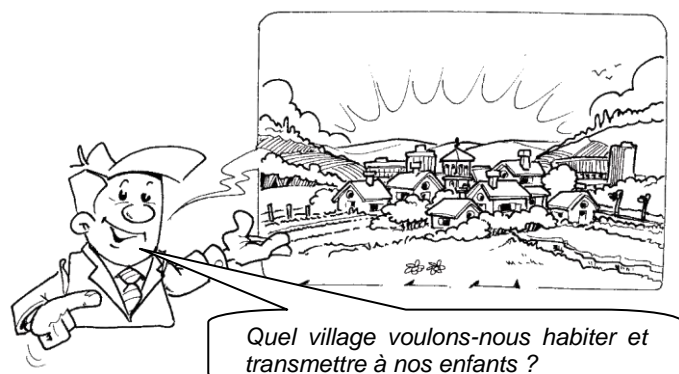
## La communication autour du Plan Local d'Urbanisme

Depuis la décision du Conseil Municipal de concevoir un PLU pour Rosenwiller pour se mettre en conformité avec la loi, l'information des parties intéressées par l'élaboration de ce document d'urbanisme a été relayée au travers de :

- notre bulletin communal
- la presse locale

Ont été associés à la réflexion, les Personnes Publiques Associées et les agriculteurs lors de réunions spécifiques.

La réunion publique, annoncée par flyer d'information dans tous les foyers du village, s'inscrit dans la volonté du Conseil Municipal de partager la réflexion avec le plus grand nombre.



**Un registre vous est ouvert et est accessible en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.**

**Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques concernant l'élaboration du futur PLU de Rosenwiller.**